

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
DEOFLEX Sàrl en liquidation, Meyrin
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraor-
dinaire
3.

Date de la décision: 21.12.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **24.06.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Lucien Nejar,
liquidateur, chemin du Grand-Puits 38, 1217 Meyrin
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer
leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la so-
ciété se réserve la faculté de procéder à une répartition anti-
cipée des actifs.
- Étude de Me Jean-Luc Ducret, Notaire
1205 Genève

(02846904)